

UN PLAN STRATÉGIQUE POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE ENFIN À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

jeudi 18 janvier 2018, par [Michel Briand](#), [Valérie Peugeot](#)

Le secrétaire d'Etat au numérique, Mounir Majhoubi a annoncé à la mi-janvier le lancement d'un [plan stratégique pour l'inclusion numérique](#).

La page Web d'annonce commence mal : « Pour la première fois, une démarche associant l'ensemble des acteurs ». Comme si ses prédécesseurs avaient été indifférents au sujet. Comme si l'un des tous premiers rapports commandé au Conseil national du numérique à son arrivée par Fleur Pellerin en 2013 n'avait pas porté sur ce sujet, comme si ce même conseil n'avait pas auditionné une multiplicité d'acteurs de toutes horizons pour élaborer les propositions contenus dans [le dit-rapport](#), comme si dès son arrivée Axelle Lemaire n'en avait pas également fait un axe prioritaire de sa politique, notamment à travers les assises de la médiation numérique. Passons, le « avant moi le désert » est un fait coutumier des politiques de tous bords.

Mais au-delà cette pointe d'énervement, la démarche engagée est encourageante. Appuyée sur une plateforme contributive et animée entre autres par des acteurs reconnus et historiques de ces sujets, elle positionne d'emblée la question de la médiation et de la formation au cœur des objectifs et n'évade pas celle des financements pas plus que celle de la gouvernance territoriale.

Le simple fait de poser comme centrale la question de la médiation est essentiel, alors que de nombreuses collectivités territoriales détricotent depuis plusieurs années les dispositifs mis en place dans les années 2000, comme si l'inclusion numérique était devenue un non sujet, passé de mode. Espérons que cela sera un signal fort pour les élus locaux qui prendront la mesure du besoin d'accompagnement au moment où c'est l'ensemble de la population qui se confronte, dans sa vie personnelle et professionnelle, de citoyen, à la nécessité d'apprivoiser sans cesse des générations technologiques nouvelles. En particulier, avec l'accélération prévue par le gouvernement du déploiement des procédures en ligne, il est essentiel que des dispositifs de médiation financés soient mis en place. La dématérialisation ne doit pas être comme c'est le cas aujourd'hui une économie unilatérale, mais l'occasion d'une prise en compte d'un pouvoir d'agir soucieux des millions de personnes en difficulté avec les écrans et les téléprocédures. Il nous faut accompagner une évolution des métiers des acteurs des services publics et des travailleurs sociaux pour qu'ils soient partie prenante de politiques publiques de médiation sur l'ensemble des territoires.

Gageons que la plateforme saura attirer de nouvelles idées et énergies autour de cette question cruciale !

Stratégie nationale pour un numérique inclusif

Publiez vos contributions dans cet espace collaboratif et commentez les propositions des autres participants.

[En savoir plus sur la consultation](#)

CATÉGORIES

	Annonces Retrouvez ici toutes les annonces concernant la stratégie nationale pour un numérique inclusif	1 SUJETS	2 MESSAGES
	1 – Atteindre et orienter les publics cibles Groupe de travail 1	6 SUJETS	6 MESSAGES
	2 – Structurer l'offre de médiation et de formation Groupe de travail 2	2 SUJETS	2 MESSAGES
	3 – Mobiliser les financements nécessaires Groupe de travail 3	0 SUJETS	0 MESSAGES
	4 – Stratégies locales inspirantes et modèles de gouvernance territoriale Groupe de travail transverse	1 SUJETS	1 MESSAGES